

Renseignements pratiques pour la constitution du dossier

Site internet utile : administration.24h24.gouv.fr

• **Présentation**

Procurez-vous un dossier plastifié jaune ou transparent, avec pochettes transparentes (style Lutin)

Collez sur la couverture une grande étiquette portant les mentions : Nom, prénom, adresses, téléphones, fax, courriel.

Laissez les 3 premières pochettes libres.

Classez les documents selon l'ordre indiqué sur la liste des documents.

Glissez les documents dans l'ordre de la liste dans la pochette de droite. Si le document présente plusieurs pages, agrafez-les (ex. Enquête sociale). Cependant, présentez séparément les extraits d'acte de naissance, certificats médicaux, casiers judiciaires, des deux parents.

Photos : deux photos d'identité de chacun (mettre votre nom et prénom au dos), pour le « formulaire de demande d'adoption ».

6 photos (ni plus, ni moins) de votre environnement familial, photos vous représentant en couple (éviter les tenues légères).

Les photos avec les grands-parents sont très appréciées. Photos du logement, de la maison, etc.

Coller les 6 photos sur une feuille cartonnée de couleur avec légende, et glisser ces feuilles dans le lutin.

Il est important de bien choisir ces photos pour donner une image positive de vous et de votre environnement.

• **Contenu du dossier**

Demande d'adoption :

- Les photos 4cmsx6cms sont des standards vietnamiens. Essayer de vous approcher de ces mesures.
- Adresse de contact : noter AFA Vietnam

Lettre de motivation : votre lettre doit être adressée à

Mme NGUYEN Thi Hao,
Directrice du département de l'Adoption
60 Tran Phu
Hanoi

La lettre doit être impérativement dactylographiée et contenir les renseignements suivants :

- Nom, prénom, date, lieu de naissance et nationalité de chacun
- La raison de la demande d'adoption et votre motivation pour le choix du Vietnam

- Indiquez clairement que vous voulez adopter un enfant vietnamien et l'âge de cet enfant. Les caractéristiques de l'enfant doivent correspondre à l'agrément et à la notice joint à cet agrément.
- Les deux adoptants doivent signer cette lettre et faire certifier conforme leur signature en mairie.

Certificats de naissance

Les certificats doivent mentionner le nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, et les noms de leurs parents.

<http://www.acte-naissance.fr>

Extraits de casier judiciaire

A demander au Service du Casier Judiciaire National - 44317 Nantes cedex 3 (demander deux extraits par personne) ou par Internet :

<http://www.cjn.justice.gouv.fr>.

Photocopie des passeports et des cartes d'identité

Photocopie de la page avec photo et de la page avec le numéro du passeport. Ce passeport doit être valable 2 ans à compter de l'envoi au dossier au Vietnam.

Faire une photocopie du passeport et indiquer par écrit sur les copies : « document destiné exclusivement aux autorités vietnamiennes dans le cadre d'une procédure d'adoption », signer les documents et faire légaliser la signature en mairie.

Certificats médicaux

Il convient de faire apparaître bien distinctement les mentions suivantes sur le certificat médical :
maladies contagieuses : négatif
maladies mentales : négatif

Vérifier que le médecin a bien apposé son tampon (qu'il soit lisible) et signé le document.

Les certificats médicaux doivent être visés par l'Ordre National des Médecins.